RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01549
Numéro SIREN : 504 673 393
Nom ou dénomination : ABALOR

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2020 sous le numéro de dépôt 5200

ABALOR
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Place du Général de Gaulle, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
504 673 393 RCS NANTES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2020

* * *

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

* * *

Le Président



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/11/2019	Net au 30/11/2018
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	20 179	20 179		
Fonds commercial (1)	831 907		831 907	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	253 462	106 835	146 627	
Installations techniques, Mat. Outil.	544 162	255 089	289 073	
Autres immobilisations corporelles	493 821	405 059	88 761	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	48 800		48 800	1 135 519
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 547		51 547	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*2 243 879*	*787 163*	*1 456 716*	*1 135 519*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	244 384		244 384	243 628
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 337		7 337	5 861
Autres créances	228 656		228 656	66 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139 128		139 128	107 394
Charges constatés d'avance (3)	32 248		32 248	7 182
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*651 754*		*651 754*	*430 474*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	2 895 632	787 163	2 108 469	1 565 993
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

certifié conforme

Bilan

	au 30/11/2019	au 30/11/2018
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	864 846	872 798
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-122 154	-7 952
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*797 692*	*934 846*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	488 186	78 560
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 286	140 100
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	672 352	323 052
Dettes fiscales et sociales	62 808	89 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 947	
Autres dettes	2 198	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	*1 310 777*	*631 147*
Ecarts de convertion passif		
TOTAL PASSIF	**2 108 469**	**1 565 993**
(1) Dont à plus d'un an (a)	432 887	
(1) Dont à moins d'un an (a)	877 890	631 147
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/12/18 au 30/11/19 12 mois	%	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 711 624	99,10	5 518 050	99,06
Production vendue	33 528	0,90	52 083	0,94
Chiffre d'affaires net	**3 745 152**	**100,00**	**5 570 133**	**100,00**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 048	0,21	8 958	0,16
Autres produits	407	0,01	2 614	0,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*3 753 607*	*100,23*	*5 581 705*	*100,21*
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	2 552 949	68,17	3 888 055	69,80
Variation de stock	-12 415	-0,33	32 543	0,58
Achats de matières premières et autres appro.	4 632	0,12	6 936	0,12
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	983 510	26,26	1 001 845	17,99
Impôts, taxes et versements assimilés	36 710	0,98	43 895	0,79
Salaires et Traitements	256 363	6,85	464 619	8,34
Charges sociales	58 322	1,56	163 518	2,94
Amortissements et provisions	20 762	0,55		
Autres charges	1 567	0,04	6 110	0,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*3 902 400*	*104,20*	*5 607 521*	*100,67*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-148 793**	**-3,97**	**-25 816**	**-0,46**
Quote parts de résultat sur opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	60		566	0,01
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges				
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*60*		*566*	*0,01*
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
Intérêts et charges assimilées	1 262	0,03	3 987	0,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*1 262*	*0,03*	*3 987*	*0,07*
RESULTAT FINANCIER	**-1 202**	**-0,03**	**-3 421**	**-0,06**
RESULTAT COURANT avant impôts	**-149 996**	**-4,01**	**-29 238**	**-0,52**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	9 644	0,26	1 658	0,03

Compte de résultat

	du 01/12/18 au 30/11/19 12 mois	%	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%
Sur opération en capital			6 400	0,11
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges	15 000	0,40		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	*24 644*	*0,66*	*8 058*	*0,14*
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	3 858	0,10	1 500	0,03
Sur opération en capital			6 400	0,11
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*3 858*	*0,10*	*7 900*	*0,14*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 786	0,56	158	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-7 055	-0,19	-21 128	-0,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	-122 154	-3,26	-7 952	-0,14

Dossier Financier 2019

Période du 01/12/2018 au 30/11/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABALOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2019, dont le total est de 2 108 469 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 122 154 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 30/11/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks, acquis auprès de notre centrale d'achats, sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achat, en tenant compte des frais accessoires.
Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou, à défaut, par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 809 Euro a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Avec effet rétrocatif au 01/12/2018, la société ABALOR a opéré une fusion-absorption de la société LUDIS.
Jusque là, une convention de location gérance du fond de commerce entre les deux sociétés existait.
A titre informatif, sur l'exercice clos au 30/11/2018, la société LUDIS ressort avec un Chiffre d'affaires de 390 848€ et un résultat net de 89 227€.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite au report de la date d'arrêté fiscal au 30 novembre 2018, l'exercice comptable N-1 a une durée de 17 mois.

Autres éléments significatifs

En date du 1er décembre 2018, la SARL BICHRIS DISTRI a acquis 100% des titres de la société ABALOR.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 802	824 285		852 087
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*27 802*	*824 285*		*852 087*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	115 775	137 687		253 462
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	246 678	297 484		544 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	375 454	66 297		441 751
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 108	23 961		52 069
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*766 014*	*525 429*		*1 291 445*
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 185 230		1 136 430	48 800
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		51 547		51 547
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*1 185 230*	*51 547*	*1 136 430*	*100 347*
ACTIF IMMOBILISE	**1 979 046**	**1 401 261**	**1 136 430**	**2 243 879**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	824 285	525 429	51 547	1 401 261
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	*824 285*	*525 429*	*51 547*	*1 401 261*
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 071 719	1 071 719
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			64 711	64 711
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			*1 136 430*	*1 136 430*

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/11/2019
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	824 285
TOTAL FONDS COMMERCIAL	831 907

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 179			20 179
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*20 179*			*20 179*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	100 881	5 954		106 835
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	246 678	8 411		255 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	373 651	3 464		377 114
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 012	2 933		27 945
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*746 221*	*20 762*		*766 984*
ACTIF IMMOBILISE	766 401	20 762		787 163

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 319 789 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 547		51 547
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 337	7 337	
Autres	228 656	228 656	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 248	32 248	
TOTAL CREANCES	319 789	268 241	51 547
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	514
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	7 711
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	8 226

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-7 952
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	*-7 952*
Affectations aux réserves	-7 951
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	*-7 951*

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	50 000			50 000
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves générales	872 798	-7 951	1	864 846
Résultat de l'exercice	-7 952	7 952	-122 154	-122 154
Provisions réglementées	15 000		-15 000	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**934 846**	**1**	**-137 153**	**797 692**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 000		15 000	
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 000**		**15 000**	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			15 000	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 310 777 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	488 186	55 299	299 449	133 438
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	672 352	672 352		
Dettes fiscales et sociales	62 808	62 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 947	14 947		
Autres dettes	72 484	72 484		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 310 777**	**877 890**	**299 449**	**133 438**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	488 186			
Emprunts remboursés sur l'exercice	78 369			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	188 186	188 186	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES	**188 186**	**188 186**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	262 658
Associés, intérêts courus	286
Provision pour congés à payer	13 251
Provision primes 13 ème Mois	6 277
Charges sociales congés payés	3 106
Charges sociales 13ème Mois	1 471
Prov. réduction Fillon	3 554
Cap cet	3 472
Cap Taxe Grande Surface	8 193
TOTAL CHARGES A PAYER	**302 268**

Les dettes concernant les entreprises liées ou avec un lien de participation se montent à 0 Euro et se repartissent comme suit :

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	32 248		
TOTAL DES CCA	**32 248**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/11/2019
FRANCE	3 745 152
TOTAL CA PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	**3 745 152**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	2 552 949	20
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	4 632	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	79 978	
TOTAL FRAIS ACCESSOIRES	**2 637 559**	**20**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 457 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/11/2019	30/11/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	60	566
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	***60***	***566***
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 262	3 987
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***1 262***	***3 987***
Résultat financier	***-1 202***	***-3 421***

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	*1 370*	
791010 - Dons de marchandises aux asso (CI)	*6 581*	
791400 - Transfert de charges - personnel	*97*	
	8 048	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	8 048	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/11/2019	30/11/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 644	1 658
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 400
Reprises sur provisions et transferts de charge	15 000	
Total des produits exceptionnels	***24 644***	***8 058***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 858	1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***3 858***	***7 900***
Résultat exceptionnel	***20 786***	***158***

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 858	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 644
Amortissements dérogatoires		15 000

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	5 246
Autres imputations	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	**14**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Nantissement du fond de commerce sur prêt CA - 500K	488 186
Avals et cautions	488 186
Engagements en matière de pensions	7 572
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**495 758**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 572 Euro
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a consacré le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au maintien de sa compétitivité par une action sur ses prix de vente, ainsi qu'à la sauvegarde de l'emploi.

ABALOR
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Place du Général de Gaulle, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
504 673 393 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 AVRIL 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 novembre 2019 s'élevant à -122 154 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -122 154 euros

Prélèvement sur les réserves :
- sur le compte "autres réserves" 122 154 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

CJ

Guillet Bouju Associés
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

ABALOR
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50.000 €
11 Place Du Général De Gaulle
44980 SAINT LUCE SUR LOIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44 700 ORVAULT

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABALOR relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos principales appréciations ont porté sur :

- La validation de la correcte comptabilisation des opérations de fusion intervenues sur l'exercice, telles que décrites dans l'annexe ;
- La correcte valorisation des stocks ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 15 Avril 2020

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Dominique GUILLET
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/11/2019	Net au 30/11/2018
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	20 179	20 179		
Fonds commercial (1)	831 907		831 907	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	253 462	106 835	146 627	
Installations techniques, Mat. Outil.	544 162	255 089	289 073	
Autres immobilisations corporelles	493 821	405 059	88 761	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	48 800		48 800	1 135 519
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 547		51 547	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 243 879	767 163	1 476 716	1 135 519
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	244 384		244 384	243 628
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 337		7 337	5 861
Autres créances	228 656		228 656	66 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139 128		139 128	107 394
Charges constatés d'avance (3)	32 248		32 248	7 182
TOTAL ACTIF CIRCULANT	651 754		651 754	430 474
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**2 895 632**	**787 163**	**2 108 469**	**1 565 993**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

	au 30/11/2019	au 30/11/2018
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	864 846	872 798
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-122 154**	**-7 952**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	797 692	932 846
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	488 186	78 560
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 286	140 100
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	672 352	323 052
Dettes fiscales et sociales	62 808	89 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 947	
Autres dettes	2 198	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 310 777	631 147
Ecarts de convertion passif		
TOTAL PASSIF	**2 108 469**	**1 565 993**
(1) Dont à plus d'un an (a)	432 887	
(1) Dont à moins d'un an (a)	877 890	631 147
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cabinet Guillet Bouju Associés

3

Compte de résultat

	du 01/12/18 au 30/11/19 12 mois	%	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 711 624	99,10	5 518 050	99,06
Production vendue	33 528	0,90	52 083	0,94
Chiffre d'affaires net	**3 745 152**	**100,00**	**5 570 133**	**100,00**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 048	0,21	8 958	0,16
Autres produits	407	0,01	2 614	0,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 753 607	100,23	5 581 705	100,21
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	2 552 949	68,17	3 888 055	69,80
Variation de stock	-12 415	-0,33	32 543	0,58
Achats de matières premières et autres appro.	4 632	0,12	6 936	0,12
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	983 510	26,26	1 001 845	17,99
Impôts, taxes et versements assimilés	36 710	0,98	43 895	0,79
Salaires et Traitements	256 363	6,85	464 619	8,34
Charges sociales	58 322	1,56	163 518	2,94
Amortissements et provisions	20 762	0,55		
Autres charges	1 567	0,04	6 110	0,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 902 400	104,20	5 607 521	100,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-148 793**	**-3,97**	**-25 816**	**-0,46**
Quote parts de résultat sur opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	60		566	0,01
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges				
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	60		566	0,01
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
Intérêts et charges assimilées	1 262	0,03	3 987	0,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 262	0,03	3 987	0,07
RESULTAT FINANCIER	**-1 202**	**-0,03**	**-3 421**	**-0,06**
RESULTAT COURANT avant impôts	**-149 996**	**-4,01**	**-29 238**	**-0,52**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	9 644	0,26	1 658	0,03

Cabinet Guillet Bouju Associés

Compte de résultat

	du 01/12/18 au 30/11/19 12 mois	%	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%
Sur opération en capital			6 400	0,11
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges	15 000	0,40		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 644	0,66	8 058	0,14
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	3 858	0,10	1 500	0,03
Sur opération en capital			6 400	0,11
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 858	0,10	7 900	0,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 786	0,56	158	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-7 055	-0,19	-21 128	-0,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	-122 154	-3,26	-7 952	-0,14

Règles et méthodes comptables

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Désignation de la société : SAS ABALOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2019, dont le total est de 2 108 469 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 122 154 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 30/11/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Cabinet
Guillet Bouju Associés

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks, acquis auprès de notre centrale d'achats, sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achat, en tenant compte des frais accessoires.
Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou, à défaut, par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 809 Euro a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Avec effet rétrocatif au 01/12/2018, la société ABALOR a opéré une fusion-absorption de la société LUDIS.
Jusque là, une convention de location gérance du fond de commerce entre les deux sociétés existait.
A titre informatif, sur l'exercice clos au 30/11/2018, la société LUDIS ressort avec un Chiffre d'affaires de 390 848€ et un résultat net de 89 227€.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite au report de la date d'arrêté fiscal au 30 novembre 2018, l'exercice comptable N-1 a une durée de 17 mois.

Autres éléments significatifs

En date du 1er décembre 2018, la SARL BICHRIS DISTRI a acquis 100% des titres de la société ABALOR.

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 802	824 285		852 087
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 802	824 285		852 087
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	115 775	137 687		253 462
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	246 678	297 484		544 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	375 454	66 297		441 751
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 108	23 961		52 069
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 185 230		1 136 430	48 800
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		51 547		51 547
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ACTIF IMMOBILISE	**1 979 046**	**1 401 261**	**1 136 430**	**2 243 879**

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	824 285	525 429	51 547	1 401 261
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 071 719	1 071 719
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			64 711	64 711
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/11/2019
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	824 285
TOTAL FONDS COMMERCIAL	**831 907**

Notes sur le bilan

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 179			20 179
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 179			20 179
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	100 881	5 954		106 835
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	246 678	8 411		255 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	373 651	3 464		377 114
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 012	2 933		27 945
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	746 222	20 762		766 984
ACTIF IMMOBILISE	766 401	20 762		787 163

Notes sur le bilan

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 319 789 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 547		51 547
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 337	7 337	
Autres	228 656	228 656	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 248	32 248	
TOTAL CREANCES	**319 789**	**268 241**	**51 547**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	514
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	7 711
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**8 226**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-7 952
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-7 952
Affectations aux réserves	-7 951
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	-7 951

Notes sur le bilan

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	50 000			50 000
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves générales	872 798	-7 951	1	864 846
Résultat de l'exercice	-7 952	7 952	-122 154	-122 154
Provisions réglementées	15 000		-15 000	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**934 846**	**1**	**-137 153**	**797 692**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 000		15 000	
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 000**		**15 000**	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			15 000	

Notes sur le bilan

Dettes

Cabinet Guillet Bouju Associés

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 310 777 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	488 186	55 299	299 449	133 438
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	672 352	672 352		
Dettes fiscales et sociales	62 808	62 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 947	14 947		
Autres dettes	72 484	72 484		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 310 777**	**877 890**	**299 449**	**133 438**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	488 186			
Emprunts remboursés sur l'exercice	78 369			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	188 186	188 186	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES	**188 186**	**188 186**	

Notes sur le bilan

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	262 658
Associés, intérêts courus	286
Provision pour congés à payer	13 251
Provision primes 13 ème Mois	6 277
Charges sociales congés payés	3 106
Charges sociales 13ème Mois	1 471
Prov. réduction Fillon	3 554
Cap cet	3 472
Cap Taxe Grande Surface	8 193
TOTAL CHARGES A PAYER	**302 268**

Les dettes concernant les entreprises liées ou avec un lien de participation se montent à 0 Euro et se repartissent comme suit :

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	32 248		
TOTAL DES CCA	**32 248**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Cabinet Guillet Bouju Associés

Répartition par marché géographique

	30/11/2019
FRANCE	3 745 152
TOTAL CA PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	**3 745 152**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	2 552 949	20
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	4 632	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	79 978	
TOTAL FRAIS ACCESSOIRES	**2 637 559**	**20**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 457 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Notes sur le compte de résultat

Cabinet Guillet Bouju Associés

Résultat financier

	30/11/2019	30/11/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	60	566
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	60	566
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 262	3 987
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 262	3 987
Résultat financier	-1 202	-3 421

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	*1 370*	
791010 - Dons de marchandises aux asso (CI)	*6 581*	
791400 - Transfert de charges - personnel	*97*	
	8 048	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	**8 048**	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/11/2019	30/11/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 644	1 658
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 400
Reprises sur provisions et transferts de charge	15 000	
Total des produits exceptionnels	24 644	8 058
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 858	1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	3 858	7 900
Résultat exceptionnel	20 786	158

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 858	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 644
Amortissements dérogatoires		15 000

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	5 246
Autres imputations	

Cabinet Guillet Bouju Associés

21

Autres informations

Cabinet Guillet Bouju Associés

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	**14**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Nantissement du fond de commerce sur prêt CA - 500K	488 186
Avals et cautions	488 186
Engagements en matière de pensions	7 572
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**495 758**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Cabinet 22
Guillet Bouju Associés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 572 Euro
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a consacré le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au maintien de sa compétitivité par une action sur ses prix de vente, ainsi qu'à la sauvegarde de l'emploi.